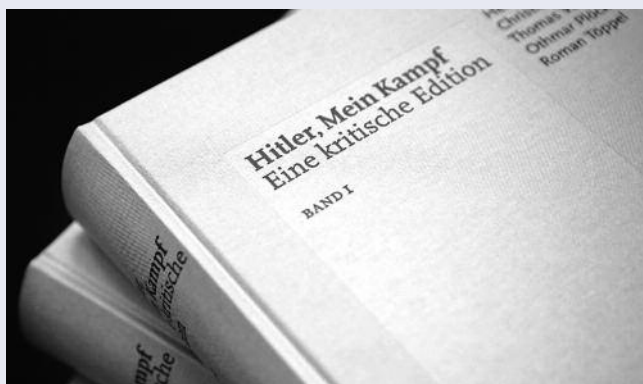


# Mein Kampf réédité

## Débats et polémiques en Allemagne et en France

Jérôme Pascal\*

» Le texte brut du livre d'Adolf Hitler, *Mein Kampf*, écrit entre 1924 et 1926, reste interdit de publication en Allemagne et en Autriche sous peine de poursuites pour incitation à la haine raciale. Mais désormais, ce livre si controversé est tombé dans le domaine public.



### Kampf dem Kampf

Die Wiederauflage von Hitlers *Mein Kampf* als kommentierte, kritische Ausgabe des Instituts für Zeitgeschichte (IfZ) nach dem Ende der 70jährigen Urheberrechte hat sowohl in Deutschland als auch in Frankreich zu einer lebhaften Kontroverse und Polemik geführt. (Die Verbreitung des Originals bleibt in Deutschland nach einem Beschluss der Justizminister des Bundes und

der Länder von 2014 weiterhin untersagt, ebenso wie in Österreich). Letztlich hat die freie Verfügbarkeit des Textes im Internet den Ausschlag für die Veröffentlichung gegeben.

Unser Autor beleuchtet die Entstehungsgeschichte des Originals und der kritischen Edition von 2016, lässt Befürworter und Gegner in Frankreich und Deutschland zu Wort kommen und befasst sich ausführlich mit der Rezeption auch des Originals in Frankreich sowie den Publikationen des erst 1945 entdeckten Manuskripts einer von Hitler geplanten Fortsetzung („Zweites Buch“), das 1961 erstmals ebenfalls kommentiert vom IfZ veröffentlicht wurde.

Red.

Depuis 2009, des chercheurs de l'Institut d'Histoire contemporaine de Munich (IfZ) ont rédigé sous la direction d'Andreas Wirsching quelque 3500 notes critiques pour accompagner, phrase après phrase, le texte d'origine de ce « *manifeste de la haine* » (*Arte*). Résultat : deux volumes d'un total de 1948 pages sous une couverture et un titre à la sobriété évidente (Hitler, *Mein Kampf – Eine kritische Edition*) publiés en janvier 2016, dans le but déclaré de désacraliser le mythe, ce que l'interdiction lancée en 1946 n'est pas véritablement parvenue à obtenir auprès de l'opinion publique

allemande. Après avoir retiré son financement de 500 000 euros, le *Land* de Bavière, auquel les Américains avaient cédé les droits, a donné son feu vert. Les ministres de la Justice, ceux des *Länder* et celui du gouvernement fédéral, ont cependant dès 2014 maintenu l'interdiction de toute réédition du livre dans sa version originale, celle qui avait été largement distribuée par le régime nazi à 12 millions d'exemplaires entre 1933 et 1945 (un « bestseller *que personne n'a lu* », dit-on parfois, comme pour en minimiser l'importance). L'argument principal mis en exergue, alors que *Mein*

\* Jérôme Pascal est journaliste.

*Kampf* peut être commandé librement sur Internet, est que les Allemands seraient en mesure de faire aujourd'hui la part des choses, une affirmation que certains contestent lorsqu'ils observent les relents de xénophobie exprimés dans les récentes manifestations d'extrême-droite hostiles aux réfugiés et aux propos tenus par les populistes sortis grands des dernières consultations régionales. A ce reproche, les historiens répliquent que ce ne sont pas les livres qui sont dangereux, mais bien les hommes. Néanmoins, tous ne croient pas qu'une édition annotée suffise pour immuniser les jeunes contre l'extrémisme. Nombreux sont ceux, réalistes, qui en conviennent : un tel ouvrage ne peut plus tomber dans l'oubli. Tous insistent sur le fait que la meilleure manière de combattre ce livre n'était sûrement pas de l'abandonner sans commentaires aux internautes.

L'intérêt est indéniable, même si la possibilité de trouver désormais légalement dans les bibliothèques et les librairies le nom du *Führer* dans les étagères parmi les auteurs de livres d'histoire ne manque pas de choquer. La présentation publique de l'édition critique du livre, organisée fin janvier 2016 à la Maison de l'Histoire de l'Allemagne fédérale à Bonn, a attiré tant de monde que les débats ont dû être retransmis en plus hors de la salle sur un écran installé dans le hall d'accueil. Les intervenants, tous des historiens, ont expliqué cet intérêt général pour « *le dernier vestige du Troisième Reich, auquel on n'avait plus accès* ». Christian Hartmann, l'un des responsables du projet d'édition, a souligné que ce travail était le fruit d'un débat autour d'un symbole. Reste à savoir si l'intérêt premier suscité chez les lecteurs de cette version critique sera porté plutôt aux commentaires qu'au texte initial. L'historien et rabbin Andreas Nachama en minimise la portée, le livre n'apportant aucune réponse aux questions des néonazis d'aujourd'hui. L'ancienne présidente du Conseil central des juifs d'Allemagne, Charlotte Knoblauch, était farouchement hostile au projet. Son successeur, Joseph Schuster, était moins catégorique, refusant certes une réédition pure et simple, mais approuvant la version critique réalisée par les experts de l'IfZ.

Fait troublant : avant même la sortie des deux volumes tirés à 5 000 exemplaires (vendus à 59 eu-

### Histoire(s) d'un livre

Hitler voulait initialement intituler son livre *Quatre ans et demi de combat contre le mensonge, la bêtise et la lâcheté – un règlement de comptes*. Jusqu'à ce que l'éditeur parvienne en mai 1925 à s'imposer avec un titre plus court.

La version définitive de *Mein Kampf* date de 1926. 5 507 exemplaires seulement ont pu être vendus en 1927, 3015 l'année suivante, pour atteindre 90 000 en 1932. On estime à 241 000 le nombre d'ouvrages vendus jusqu'à l'accès au pouvoir fin janvier 1933 et à plus d'un million ceux vendus cette même année. Au cours des années de guerre 1939-1944, plus de 8 millions de livres ont été édités, soit environ 65 % du tirage total (estimé à 12,4 millions), dont près de 5 millions entre 1942 et l'automne 1944.

Il semble acquis aujourd'hui que Hitler a écrit *Mein Kampf* avant tout pour subvenir à ses besoins. Il a pu dicter ses conditions à la maison d'édition, qui était celle du parti national-socialiste. A partir de 1935, ses droits d'auteur étaient même exempts d'impôts, grâce à une lettre complaisante de son ministre des Finances. Tant et si bien que Hitler a dû toucher entre 1925 et 1945 environ 12 millions de reichsmarks, ce qui équivaut à un pouvoir d'achat aujourd'hui d'une centaine de millions d'euros.

ros), un vendeur anonyme proposait sur Internet des ouvrages à plus de 200 euros. Pour contourner la loi allemande sur l'imposition du prix unique de revente (l'équivalent de la loi Lang de 1981 en France), il proposait des exemplaires « usagers » ou « comme neufs ». Le record a été battu avec un prix de vente proposé à 549,99 euros. Sans parler de cet exemplaire ayant appartenu à Hitler, vendu aux enchères en mars 2016 aux Etats-Unis pour la coquette somme de 18 340 euros... Moins tout de même que les deux exemplaires signés de l'auteur, acquis en 2014 pour 67 609 euros. Le phénomène n'est pas nouveau : le célèbre numéro de l'hebdomadaire *Stern*, consacré en avril 1983 au (faux) journal de Hitler, peut être acheté aujourd'hui pour quelque 150 euros...

## Polémique également en France

Traduit en 18 langues, *Mein Kampf* a été réédité à maintes reprises dans plusieurs pays et largement diffusé notamment en Turquie et dans certains pays arabes. Une version *manga* existe même depuis 2008 au Japon. En France, la vente n'est pas interdite, mais le livre ne peut être exposé dans la vitrine d'une librairie ou d'un commerce.

La polémique a éclaté en 2011, quand la maison d'édition *Fayard* a décidé de publier la traduction française du brûlot, mais elle a porté essentiellement sur la possible instrumentalisation du passé allemand dans les débats concernant le Front National. Jean-Luc Mélenchon, cofondateur du Parti de Gauche, tonitruant comme à son habitude, a pour sa part largement dominé la controverse en 2015 en reprochant à Sophie de Closets, la directrice de *Fayard*, son initiative dans une lettre intitulé « *Non ! Pas Mein Kampf quand il y a déjà Le Pen !* ». Il a fait valoir que l'actualité récente est dominée par un mouvement, en France et en Europe, où « *l'ethnicisme le plus ouvert et barbare s'affiche de nouveau* ». Roger Cukierman, président du Conseil représentatif des institutions juives (Crif), parle quant à lui de « *catastrophe* ». Alain Jakubowicz, président de la Ligue internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (Licra), estime pour sa part qu'il serait contre-productif de censurer l'ouvrage. Dès 1978, l'avocat Robert Badinter (qui n'était pas encore ministre de la Justice) avait plaidé contre toute interdiction de *Mein Kampf*, favorisant plutôt des commentaires qui « *permettent en particulier aux jeunes générations d'apprécier les conséquences du livre* ».

L'historien Anthony Rowley (décédé en 2011) voulait, en coopération avec l'Institut IfZ de Munich, retraduire la bible du Troisième Reich. Le travail a été confié à Olivier Mannoni, déjà traducteur de plus de 200 ouvrages de livres sur le national-socialisme (entre autres l'un des volumes du journal de Goebbels). Il a terminé sa traduction en 2014, mais a dû reconstituer son équipe de conseillers historiques. Il accompagnera le texte, comme en Allemagne, d'une analyse critique. Il se dit persuadé que l'ouvrage, s'il a bel et bien joué un rôle de premier plan dans l'idéologie nazie, se doit

d'être replacé dans son contexte historique en éliminant tous les mensonges et les fantasmes de l'auteur qui a rédigé son texte au fin fond de la prison de Landsberg en Bavière après son complot manqué de Munich de 1923 « *avec la colère d'un apôtre pourchassé* », avait déclaré Hitler en novembre 1933 dans une interview au *Matin*.

On relira avec intérêt le livre d'Othmar Plöckinger (*Geschichte eines Buches*) publié par l'IfZ de Munich aux éditions Oldenburg en 2011, dans lequel l'auteur (qui compte parmi les historiens de l'édition critique de 2016) retrace l'histoire de la version française de *Mein Kampf*. En 1930, malgré un échange de lettres entre Hitler et Gustave Hervé, éditeur du journal national *La Victoire*, peu d'hommes politiques en France connaissaient les véritables intentions d'Adolf Hitler. Il semblerait, note Othmar Plöckinger, que Berlin ait eu l'intention dès mars 1933 de réécrire *Mein Kampf* et de faire traduire en français cette version épurée pour calmer les esprits. Mais si le projet a été abandonné, la parution en France au mois d'octobre 1933 d'extraits non autorisés (*Hitler par lui-même d'après son livre Mein Kampf*, par Charles Appuhn) provoquera la colère du régime nazi, sans aller jusqu'à un procès contre l'éditeur français pour violation des droits d'auteur, car un expert parviendra à la conclusion que la traduction était peu précise et contenait des erreurs. L'éditeur allemand envisagera pour sa part de lancer une traduction, mais les *Editions Nouvelles Latines*, à Paris, sortiront en février 1934, toujours sans autorisation, une traduction complète de *Mein Kampf* sous le titre *Mon combat*, d'ailleurs toujours disponible aujourd'hui (2 500 exemplaires seraient vendus chaque année, avec depuis 1980 un aver-tissement de huit pages). Hitler, hostile à toute traduction, a tenté de calmer le jeu en demandant à son ambassadeur en France de protester auprès des Affaires étrangères, puis à la maison d'édition allemande (*Eher-Verlag*) de porter plainte auprès du Tribunal de Commerce de Paris pour violation des droits d'auteur. Ordre fut certes donné de détruire les ouvrages invendus, mais la presse française commença alors à s'intéresser de près au contenu. A l'été 1934, de larges extraits ont été de nouveau publiés, sous le titre *Mein Kampf – la doctrine hitlérienne*.

André François-Poncet demanda au *Führer* de réécrire alors les passages sur la France, ce qu'Adolf Hitler accepta – mais ne fit jamais. En Allemagne, le régime continuait à distribuer la version originale de *Mein Kampf* et à affirmer à l'adresse de la France que le texte distribué n'était plus d'actualité. Malgré les efforts de certains milieux nationalistes français pour défendre la politique hitlérienne, d'aucuns poursuivront leur travail d'information sur le vrai caractère de l'ouvrage en le publiant en Suisse en 1935, ce qui incitera Hitler à accorder en février 1936 une nouvelle interview à un quotidien français, *Paris-Midi*, afin de se justifier une nouvelle fois et refuser une version revue et corrigée de ses écrits. Une sélection des discours du *Führer* paraîtra en 1936 sous le titre *Principes d'action*, confortant les adversaires du régime nazi dans leur scepticisme. Finalement, en août 1938, Berlin a donné son accord pour une version française autorisée par Hitler et la maison d'édition *Eher-Verlag*, expurgée des citations hostiles à la France, mais comportant, malgré quelques coupures, les réflexions antisémites de l'auteur. L'opinion publique ne se contenta pas de cette mesure : quelques semaines plus tard paraissait en effet une brochure publiée par le Comité de défense républicaine et française sous le titre *Adolf Hitler. Mein Kampf, ce qui ne figure pas dans les éditions françaises publiées par les amis du Führer*.

Bien qu'en septembre 1939 l'Allemagne fasse courir le bruit que *Mein Kampf* n'était plus en vente, afin de pouvoir en réviser le contenu à la demande de la France, les milieux politiques et intellectuels français ont préféré rester vigilants. Roger Morvilliers publiera la même année son *Face à Hitler et à Mein Kampf* pour démontrer par une analyse détaillée que toutes les déclarations tenues par Hitler depuis son arrivée au pouvoir n'étaient que pure propagande.

## Le deuxième livre

En 1928, Hitler, déçu par les résultats du parti nazi aux élections du *Reichstag*, avait estimé que l'opinion publique n'avait pas compris ses conceptions de la politique. Il se retira alors à Munich avec l'intention d'écrire la suite de *Mein Kampf*, axé en grande partie sur la politique étrangère.

Contrairement à Gustav Stresemann (1878-1929), le ministre des Affaires étrangères de l'époque, et aux autres partis allemands, tous hostiles à la politique italienne menée par Mussolini contre la minorité de langue allemande dans le Haut-Adige (*Südtirol*), Hitler considérait le *Duce* comme l'un des plus grands hommes d'Etat de la planète et il favorisait des liens d'amitié plutôt que de défendre la minorité allemande. Par ailleurs, Hitler estimait que le principal problème du peuple allemand, dans son esprit, était le manque d'espace (*Lebensraum*) mis à sa disposition.

Dans son deuxième livre, il a donc clamé ses velléités de conquête de nouveaux espaces sur le territoire russe. A part deux exemplaires, l'ouvrage n'a jamais été édité en raison du peu de succès initial de *Mein Kampf*. Et lorsque les chiffres de vente ont commencé à grimper après les élections de 1930, Hitler a estimé que son deuxième livre (qui n'avait pas de titre) pourrait révéler trop tôt ses intentions belliqueuses, le manuscrit est donc resté caché dans un abri anti-aérien en 1935. Il ne sera découvert qu'en 1945 par un officier américain. C'est l'historien juif américain né en Allemagne Gerhard Weinberg qui découvrira en 1958 l'existence de ces quinze chapitres de 200 pages en consultant les archives nazies envoyées aux Etats-Unis. Et finalement, l'Institut d'Histoire contemporaine de Munich, ce même institut qui propose la version commentée de *Mein Kampf*, publiera le livre en 1961. Une première traduction en anglais (*Secret Book*) est parue en 1962 à New York, mais sans le consentement des historiens. La première traduction autorisée (*Hitler's Second Book*) date seulement de 2003.

Par rapport à *Mein Kampf*, le *Zweites Buch* (titre volontairement neutre choisi par les historiens après le conflit mondial) précise les conceptions stratégiques de Hitler. A la révision des traités de Versailles et aux alliances avec l'Italie fasciste et l'Empire britannique, suivies par les guerres éclairs (*Blitzkrieg*) contre la France, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Roumanie et la Yougoslavie, puis l'anéantissement de l'Union soviétique, il ajoutait une quatrième étape, au cours de laquelle les Etats-Unis, et non plus l'Union soviétique, étaient présentés comme l'adversaire le plus dangereux de l'Allemagne à l'horizon des années... 1980.